

- Semaine de la réduction des déchets : opération « gaspillage du pain » à Caen
- Une émission de la ZDF sur la transition énergétique
- OGM, publication du Pr. Seralini : la position du CREPAN
- Biodiversité et abords routiers dans le Calvados : un grand succès du CREPAN !
- arrêté préfectoral sur la cueillette des champignons
- Prévention des déchets le CREPAN et le GRAPE ensemble !
- L'ENVIRONNEMENT EN PRATIQUE



Réseau Déchets

Opération « Gaspillage du pain »

Le CREPAN va mener le 17 novembre pour la semaine de réduction des déchets, une action sur le gaspillage du pain à Caen. L'objectif de cette action est de faire prendre conscience à tous du gaspillage alimentaire et de montrer des moyens de le réduire.

Pour cela, nous exposerons le 17 novembre du pain gaspillé (du 12 au 16 novembre récupéré dans les cantines collectives, les boulangeries, les supermarchés, restaurants ...), nous communiquerons de l'information sur le gaspillage (données nationales et locales) et sur sa possible réduction (via recettes à partir de restes, améliorer la gestion des aliments, diffuser les méthodes de conservation...).

Pour l'action de Caen, **nous recherchons des bénévoles pour :**

- être présents le 17 novembre sur notre stand à Caen, pour échanger avec les passants, voire cuisiner du pain perdu;
- cuisiner la veille du 17 novembre des desserts réalisés à partir de pain non consommé (pudding, pain perdu par exemple);
- récupérer du pain non consommé en contactant des établissements scolaires, des boulangeries, des restaurateurs, des supermarchés, des restaurants d'entreprise ... - pour leur demander de récupérer le pain non consommé dans leur cantine ou commerce du 12 au 16 novembre - et récupérer le pain le 16 après-midi, pour le ramener le 17 sur le stand;
- contacter des boulangeries / restaurants pour leur proposer de récupérer le pain non consommé et de le cuisiner le 17 novembre (nous communiquerons dessus et les mettrons en avant).

Si vous souhaitez être bénévole pour l'une ou plusieurs de ces actions, merci de nous en faire part à l'adresse suivante : crepan@gmail.com

Vous remerciant sincèrement par avance de votre implication.





Transition énergétique

Le 2 septembre 2012, la 2ème chaine a proposé une émission intéressante sur la transition énergétique. Le présentateur annonce que cette transition est indispensable et doit être effectuée aussi rapidement que possible : le parlement a voté cette transition le 30 juin 2011. Nous ne sommes pas sur France Télévisions mais sur la 2ème chaine allemande ZDF ! Une émission de vulgarisation telle que nous aimerions en voir pour nous ouvrir à l'inévitable transition. Une émission qui nous éclaire sur la stratégie allemande qui ne consiste pas qu'à réouvrir les mines de charbon !

L'inconstance du vent ne suffit pas à expliquer l'arrêt des ailes des turbines : est-il toujours possible d'envoyer du courant dans le réseau ? Si l'on transformait l'électricité en gaz "hydrogène" par électrolyse de l'eau ? L'hydrogène est une étape, pas nécessairement finale. La recombinaison avec le gaz carbonique est envisagée pour produire du méthane (procédé Paul Sabatier de 1941). Le documentaire nous présente le professeur Sterner de l'université de Regensburg qui veut combiner les réseaux gaz et électricité. Le gaz serait à la base le produit de l'hydrolyse du courant fourni par le vent, le photovoltaïque et la méthanisation. Il faut combiner les réseaux gaz et électricité. Le véhicule le plus efficace serait le gazoduc. Il permettrait de fournir 20 GW ou plus alors que le fil conducteur transporterait sous la forme "électrique" 2 GW ! Ce gaz serait stocké dans des cavernes souterraines profondes. Comme l'est actuellement notre gaz "naturel".....

Des réalisations concrètes sont présentées ... les turbines prennent le relais dans les moments de déficit du renouvelable. C'est 10 fois plus cher ? Recourir à ce protocole peut être ponctuellement rentable : cet hiver nous avons acheté de l'électricité à plus de 50 fois son prix habituel.

Si l'on développe encore la production nucléaire, il n'y aura pas de place pour une production renouvelable. Pas de place dans le réseau de distribution ! Sauf à des moments de surconsommation. Ces périodes de recours aux autres énergies renouvelables sont de courte durée et ne permettent pas l'installation d'une capacité de production alternative. Il faut également donner aux renouvelables une plus grande flexibilité.

A l'heure actuelle, toute proposition tendant à écarter le nucléaire suscite une inquiétude extrême et est considérée comme une volonté de retour aux lampes à huile ! Pour s'y préparer technologiquement, il faut que les populations soient informées. Quand verrons-nous sur nos petits écrans des émissions consacrées aux énergies renouvelables qui ne les présentent pas comme ruineuses et irréalistes.

A [Berlin](#) la multinationale "Total" a ouvert à titre expérimental, une pompe de distribution d'hydrogène pour fournir le carburant à une centaine de véhicule "hybride": hydrogène-électricité. La presse locale a relaté la construction d'un bateau de pêche en bois prêt à adopter les technologies les plus modernes : propulsons-le à l'hydrogène offshore de Courseulles ?

Jean Lemoine

OGM, publication du Professeur Séralini : la position du CREPAN

Une étude très lourde menée pendant 2 ans par le professeur Séralini de l'Université de Caen a montré le développement fréquent et très important de tumeurs sur des rats alimentés par du maïs OGM après le 3ème mois d'ingestion c'est-à-dire au-delà de la période expérimentale classique. Ces résultats très spectaculaires soulignent encore une fois l'insuffisance des essais habituellement menés pour démontrer l'innocuité de tel ou tel médicament, pesticide ou OGM. Cette insuffisance est dénoncée depuis de nombreuses années par les associations en particulier sur le sujet des pesticides et des abeilles : protocoles d'études non fiables, définis avec la participation des firmes, études fournies par les firmes porteuses des demandes d'autorisations, études dont le contenu est inaccessible pour le citoyen donc ni indépendance ni transparence. Quand tout cela changera-t-il ?

Certains estiment que l'étude du Pr. Séralini n'est pas statistiquement significative, refaisons la vite, cela ne semble pas si difficile, la puissance publique doit avoir les moyens de cela, les enjeux sont suffisamment graves.

En attendant, le consommateur doit demander l'étiquetage « sans OGM » pour les produits végétaux ou « nourri sans OGM » pour les produits d'origine animale, cela est réglementaire. Agissons chacun à notre niveau, le pouvoir du consommateur est énorme.

Claudine Joly



[Gilles Eric Seralini répond à ses détracteurs](#)

Les abords routiers : retour sur le partenariat mis en place avec le CG 14

Comme promis, voici des nouvelles de l'étude portant sur les abords routiers que nous vous avons présentée il y a quelques mois.

Dans le cadre du partenariat mis en place avec le CG 14, nous avons expérimenté des pratiques d'entretien plus respectueuses de la nature sur les bords de routes de la D 400 (Dozulé - Dives sur mer). Ces expérimentations ont porté sur 3 points : une augmentation de la hauteur de coupe, une fauche tardive des zones enherbées situées après la bande de sécurité et une diminution des largeurs des bandes de sécurité. Du point de vue de l'acceptabilité et de la sécurité, aucune contestation ni remontée négative de la part des usagers et des agents n'est parvenue au service d'entretien des routes et nous avons démontré que les mesures testées n'entraient pas une bonne visibilité ou un arrêt sur le bord de la route. Un rapport complet détaillant ces expérimentations et leurs résultats seront bientôt disponibles sur notre site.

Une réunion visant à sensibiliser à la préservation de la biodiversité en général et plus particulièrement à celle des abords routiers s'est déroulée ce 11 septembre dernier. Cette dernière a d'ailleurs été filmée et sera disponible sur notre site d'ici peu. Nous y attendions environ 60 à 70 agents de travaux, contrôleurs des travaux, chefs de subdivisions, représentants d'associations de protection de l'environnement...et nous avons été plus de 110 ! Cette forte affluence est déjà une réussite, témoignant d'une certaine curiosité et/ou intérêt pour le sujet de la part des personnes chargées de l'entretien des bords de routes mais également nous permettant de diffuser notre message au plus grand nombre. Après avoir exposé les intérêts de la biodiversité, nous avons présenté nos expérimentations et proposé des pratiques d'entretien plus respectueuses de l'environnement. La dernière intervention effectuée par notre invitée Mme Lucie Herber du CG 44 a appuyé notre discours et nos propositions étant donné que la Loire Atlantique s'est fortement engagée depuis déjà onze ans à améliorer ses pratiques d'entretien. Durant la partie débat organisée après toutes les présentations orales, l'auditoire a majoritairement posé des questions d'ordre technique sur le matériel en lien avec un changement potentiel de pratiques. Les changements ont été présentés comme étant valorisant pour les agents, car plus techniques et nécessitant l'acquisition de nouvelles compétences. Le message passé, nous attendons maintenant le retour des groupes de travail que le CG 14 va mettre en place prochainement sur le sujet dans le cadre de son Agenda 21 qui envisage de "Mettre en œuvre des projets référents et innovants pour la gestion des espaces verts et bords de routes" (mesure n°99).

Le bilan de cette étude est donc positif et nous donne une légitimité certaine à continuer de travailler sur le sujet. Le CREPAN souhaite donc maintenant contacter les communes pour poursuivre sa démarche. Si votre commune est intéressée, n'hésitez pas à nous contacter.

EN SAVOIR PLUS : - Présentation de Claudine: "[Protéger la biodiversité des abords routiers: pourquoi?](#)"

- Présentation de Jarno: "[Études terrain et propositions de gestion](#)"

- Rapport de stage: "[Vers une valorisation écologique des abords routiers du Calvados](#)"

- [Annexes](#)



Cueillette des champignons :

Etant donnée la pression de cueillette devenue trop importante sur les champignons de nos forêts pour permettre un renouvellement correct des populations, un arrêté préfectoral encadre maintenant la cueillette des champignons dans les forêts domaniales des 3 départements de Basse-Normandie. Il indique principalement que la cueillette doit être limitée à un panier par cueilleur par jour, est interdite les mardis et jeudis, doit être pratiquée avec des objets tranchants et non arrachés pour éviter de détruire le mycélium (sorte de racines des champignons), est interdite dans les parcelles en régénération.

Nous ne pouvons que nous féliciter de cette démarche initiée par l'ONF (Office national des Forêts). Faites passer le message !

CJ



Réseau Déchets

Le CREPAN et le GRAPE ont organisé le 15 septembre une journée d'information et d'échanges sur la prévention des déchets, pour les militants associatifs. Cet évènement a réuni plus de 20 personnes, militants de nos structures, structures œuvrant pour la prévention, syndicat de traitement des déchets, observatoire des déchets de BN, l'Ademe régionale.

Cette journée a été l'occasion d'aborder la question des limites de la gestion des déchets (problèmes de décharges, d'incinérateur, de TMB1, augmentation continue des coûts, avantage du tri qui présente malgré tout des impacts – consommation d'énergie, d'eau...) et de présenter en détail les solutions apportées par la prévention des déchets. Cela nous a amené à changer de regard sur nos poubelles, qui n'est plus simplement basé sur « la sortie de tuyau », mais bien plus en amont sur notre consommation, responsable de notre production de déchets. Cela nous a amené à regarder les gisements de déchets à fort enjeux (déchets de cuisine, déchets de jardin, emballages, déchets dangereux, mobilier-encombrants, textile sanitaires, appareils électroniques, papier - publicité ...) et les moyens de les réduire (compostage domestique, action d'éco-consommation, réparation-réutilisation, textile lavable dont les couches, stop pub...).

Biomasse Normandie a dressé un tableau sur la production de déchets en Basse-Normandie.

Concernant les démarches de prévention, 6 programmes de prévention ont été signés avec l'ADEME (l'Ouest Calvados, l'agglomération Caennaise, La côte fleurie, le syndicat déchets de la Buyère, Alençon, Argentan), qui les soutient techniquement et financièrement. Il faut savoir que désormais ces programmes devront être obligatoires dans tous les territoires. Reste l'épineuse question des moyens qui y seront consacrés. Aucun plan de prévention n'a été lancé par nos 3 conseils généraux.

Le SEROC, syndicat de traitement des déchets de l'Ouest Calvados engagé dans un programme de prévention est venu nous présenter l'ensemble des actions qu'il déploie sur son territoire pour réduire les déchets. Le lien important et nécessaire qu'ils tissent avec les acteurs locaux, parmi lesquels les associations constituent un élément fort, pour réduire tous ensemble la production de déchets a été soulevé et mis en avant.

Des expériences très intéressantes ont été présentées par Tritout solidaire, avec leur projet global de ressourcerie, et Solico entreprises d'insertion qui développe le compostage de proximité dans des zones denses (ici Caen).

Enfin, un panorama des différentes actions qui peuvent être menées ont été présentées, et pour certaines détaillées comme les actions de sensibilisation de lutte contre le gaspillage alimentaire dans la restauration collective. A cette occasion, les associations et militants ont été invités à organiser ou à se rattacher à des actions qui auront lieu la semaine de réduction des déchets fin novembre.

A noter que cette journée, qui s'est déroulée dans la bonne humeur et lors de laquelle de nombreux échanges et débats ont eu lieu, a été pensée pour engendrer le minimum de déchets, ainsi les verres, tasses, couverts réutilisables ont été apportés par les organisateurs, les restes du repas ont été rapportés par certains participants qui avaient ramené leur boîte de conservation et le tri des déchets a été réalisé, entre autres pour les déchets organiques, pour les valoriser.

La suite ... rester en contact, monter un « réseau » des personnes intéressées par la prévention des déchets en Basse-Normandie, construire ensemble des actions pour la semaine de réduction des déchets qui aura lieu du **17 au 25 novembre**.

Objectif : Changer, avec nos associations, notre société bas-normande actuelle afin de réduire le gaspillage de matière et de déchets !

A très bientôt donc ...

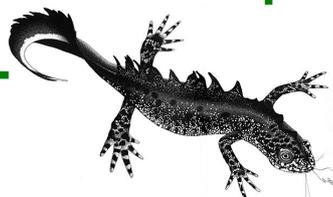
Nathalie Villermet

Réseau Biodiv.

Plantons des Ormes

Dans le cadre de son action récurrente sur les ormes, le CREPAN met à nouveau cet automne à la disposition des personnes intéressées des plants d'Ormes issus d'ormes locaux ayant résisté à la graphiose. Nous contacter sur crepan@gmail.com ou sur le 02 31 38 25 60.

Attention, nous ne pouvons malheureusement pas garantir la résistance à la graphiose de ces plants mais nous faisons le suivi des plants distribués pour essayer d'identifier des souches réellement résistantes à long cours. Il s'agit de participer à une action expérimentale de sauvegarde de notre patrimoine naturel local et non d'obtenir des plants gratuitement !



CHANTIER MARE du CEN Bessin

samedi 27 octobre à partir de 09H30

Il s'agit cette année de restaurer une mare fortement embroussaillée et envasée en bordure d'herbage. Cette mare fait partie d'un réseau de points d'eau dit des « mares de St Sulpice », qui abritent pour certaines des espèces remarquables comme le Triton crêté et la Rainette verte, espèces en déclin.

Ce chantier se tiendra près de Bayeux, à Saint-Vigor le Grand. La mare qui fera l'objet de notre opération est facile à trouver, elle se situe en face de la station d'épuration de Bayeux Intercom « Eldorado ». En venant de Bayeux, il faut prendre la direction d'Arromanches les Bains (D 516) sur 1,5 km environ, vous apercevrez la station sur votre droite.

Pour tout renseignement, précisions... Marc (06 15 13 06 27), Camille (06 37 84 00 59), Loïc (06 74 75 19 35)